

17 avril 2023

**Point ODJ : Réorganisation des locaux du PAGBL
(Pôle Affaires Générales, Budget, Logistique)**

Introduction

Concernant ce Comité Social d'Administration Local ayant à l'ordre du jour la réorganisation du PAGBL, une Formation Spécialisée s'est tenue le 3 avril, et un Groupe de travail a eu lieu le 7 avril. Le document « Des précisions apportées à la suite du groupe de travail », communiqué en milieu de matinée avant la tenue du CSAL, nous associe aux actions stipulées sur ce document, alors que nous n'avons souscrit qu'à la saisine de l'ISST.

Le Pôle Affaires Générales Budget Logistique (PAGBL) est un des quatre pôles du Service d'Appui aux Ressources Humaines (SARH). Le PAGBL comporte actuellement six missions. Ces missions sont principalement exercées au 5^e étage sur l'aile nord du 10 rue du Centre à Noisy-le-Grand. Une partie est installée au rez-de-chaussée (activité courrier, reprographie, chauffeur).

Des transferts de missions sont prévus par l'administration :
Transfert du CSP CHORUS le 1^{er} avril 2023 vers le CGF de Montreuil, libérant de l'espace au 5^{ème} étage.
Transfert au SARH de la mission du CNDFiP de l'ENFiP. Au 1^{er} septembre 2023.

Les transferts de la partie accueil du PAGBL du SARH vers la DINR le 1^{er} septembre, ainsi que le transfert de la mission « assistant de prévention » du PAGBL vers le PRHD le 17 janvier 2023 n'ont pas fait l'objet de fiche d'impact.

L'administration nous indique que dans le cadre de ces transferts, elle souhaite effectuer des travaux de réaménagement, afin de permettre :

- « à court terme, un renforcement de l'encadrement de proximité avec une implantation optimisée des agents et une plus grande cohérence entre la distribution des espaces
- à plus long terme, cette réorganisation facilitera un élargissement du périmètre des compétences du PAGBL notamment sur les missions transverses budgétaires et frais de déplacement. »

Réaménagement du 5^e étage du PAGBL.

La consultation des agents n'étant pas indiquée dans la fiche d'impact, la Direction nous a informé que cette consultation aurait été effectuée auprès des agents par leur hiérarchie. Les plans transmis aux organisations syndicales ont été complétés au GT par le nombre d'agents par bureau. L'emplacement des mobiliers ne nous est pas communiqué. Au vu des plans communiqués, nous constatons qu'une travée minimum par agent a été maintenue, sauf en ce qui concerne le bureau 5248, où 7 agents seront installés dans 6 travées.

Concernant le bureau 5155, la fiche d'impact nous semble erronée. Il devrait s'agir plutôt du 5153, et ce bureau passerait de 2 travées à 3 travées et non l'inverse.

Nous notons que l'encadrement des autres équipes de l'étage n'est par contre pas forcément regroupé.

L'organisation proposée par l'administration, maintient les encadrants de la mission nationale des demandes de congés bonifiés loin de leurs équipes.

Nous prenons note du complément de la fiche d'impact sur l'organisation du travail de l'équipe logistique. La Direction allègue l'existence de tensions entre les équipes, nous craignons que ce mode d'organisation ne les amplifie.

17 avril 2023

Transfert au SARH de mission du CNDFiP de l'ENFiP.

Une partie des missions du CNDFiP de l'ENFiP seront transférées vers le SARH au 01/09/2023

Nous prenons note que la nouvelle organisation ne modifiera pas la nature des activités actuellement prises en charge par l'ENFiP et par le SARH. Cette nouvelle mission sera intégrée au PAGBL du SARH.

L'administration nous indique qu'une rencontre a été organisée entre les agents du CNDFiP, la direction de l'ENFiP et la direction du SARH le 15 décembre 2022.

Le plan d'aménagement des futurs bureaux est transmis aux agents dès février 2023 pour avis. Les futurs agencements tiendront compte des observations de ces derniers. Une visite sur place s'est déroulée le 16 mars 2023. Solidaires Finances Publiques acte le fait que les Organisations syndicales représentatives ont été écartées de ces dispositifs.

L'administration nous indique que par ailleurs, côté SARH une information des organisations syndicales représentatives a été réalisée à plusieurs reprises lors de réunions informelles. Le projet est également abordé lors du CSA emplois du SARH en janvier 2023. Effectivement, mais il convient de noter que ces informations ont été très superficielles.

Au vu de la documentation de ce CSAL, Solidaires Finances Publiques observe que :
-les bureaux destinés aux agents CNDFiP et cadre A ne possèdent pas de fenêtres ouvrantes.

La Direction nous a précisé qu'aucun ouvrant ne pourra être installé. Nous souhaitons savoir si les agents installés dans ces locaux ont été informés de cette situation.

-Suite à notre intervention en FS concernant le local repos/réunion (pièce sans fenêtre) la Direction nous a

indiqué vouloir mettre en place une fenêtre donnant à l'extérieur de la zone aménagée. Cette fenêtre donnera uniquement sur un couloir avec une lumière artificielle. A noter également que ce local repos/réunion est un lieu de passage obligatoire et de communication entre les bureaux et la sortie ce qui nous paraît très gênant pour la destination de ce local.

Ce nouveau service est implanté dans des locaux destinés à l'origine à un usage logistique. Ce qui contraint la Direction à allouer un budget conséquent de sa Dotation Globale de Fonctionnement pour y remédier, mais qui n'empêchera pas l'isolement de ces nouveaux agents au groupe PAGBL.

Concernant le local papier, en priorité il s'agissait de s'assurer que le cheminement pour accéder à ce local ne complique pas cette tâche et que le stockage soit correctement proportionné.

Conclusion

Solidaires Finances Publiques propose avant toute réorganisation matérielle que les encadrants puissent bénéficier des formations de santé, sécurité et conditions de vie au travail de la formation spécialisée et de l'IGPDE ce qui renforcera l'encadrement de proximité.

(formation de 2 jours à **la gestion des conflits** et formation de 1 jour à **la prévention dans le management**) et de l'IGPDE (formation de 3 jours pour **les fondamentaux du management portant notamment sur la gestion d'équipe hybride** (Code Semafor MPA0140-002G), formation de 2 jours pour **insuffler une dynamique d'intelligence collective dans son équipe**, formation de 2 jours pour **gérer les tensions et les conflits interpersonnels** (Code Semafor MAN0001-001X), formation de 2 jours pour **manager par la confiance** (Code Semafor MAN0001-028X), formation de 2 jours pour **motiver ses collaborateurs** (Code Semafor MAN0001-035X), formation de 3 jours **pour le pilotage division BIL**, formation de 3 jours pour **s'affirmer en milieu professionnel** (Code Semafor EPP0001-010X))

Une fois ces formations effectuées par nos encadrants, nous pourrions refaire un point de situation (GT, FS, CSAL).

Avant toute implantation optimisée des agents pour une plus grande cohérence entre la distribution des espaces et des missions du PAGBL, Solidaires Finances Publiques demande à ce qu'un Espace De Dialogue (EDD) soit préalablement réalisé au sein du PAGBL. Cet Espace De Dialogue permettra de reformer un collectif au sein d'un espace d'expression et d'échange sur l'organisation de leur travail en vue de faire émerger des pistes d'amélioration.

L'avis de l'ISST nous paraît essentiel.

Solidaires Finances Publiques ne pourra en l'état actuel des choses ne donner qu'un avis défavorable.